



## ÉLOGE

## DE M. TRUDAINE.

**J**EAN-CHARLES-PHILIBERT TRUDAINE, Conseiller d'État & au Conseil royal, Intendant des Finances, Honoraire de l'Académie royale des Sciences, & Membre de la Société royale de Londres, naquit, en 1733, à Clermont en Auvergne, de Daniel Trudaine, alors Intendant de cette Province, & de Marie-Marguerite Chauvin.

Si le hasard de la naissance peut jamais être regardé comme un bien réel, ce n'est pas sans doute quand ses avantages se bornent à pouvoir compter une longue suite d'aïeux, relégués dans les généalogies & dans les listes chronologiques, mais oubliés ou flétris par l'histoire : c'est lorsque le bonheur d'avoir pour ancêtres une suite d'hommes vertueux, dispose à les imiter, & qu'entouré en naissant d'exemples domestiques, on s'accoutume à trouver les vertus faciles. L'estime publique, devenue alors en quelque sorte un bien héréditaire, fait jouir un jeune homme du fruit des vertus de ses aïeux, l'oblige à contracter l'engagement de marcher sur leurs traces, & oppose un frein puissant aux foiblesses & aux passions, écueils de la jeunesse toujours redoutables, même pour les âmes les plus fortes & les plus pures : ce fut le sort de M. Trudaine. Son aïeul donna des exemples de désintéressement & de patriotisme dans un des temps de notre Histoire où ces vertus ont été les plus rares : il abdiqua la place de Prévôt des Marchands de Paris, parce que trop instruit pour être la dupe des idées chimériques de Law, il ne voulut point s'abaisser à faire semblant de l'être \*. Le père de M. Trudaine conserva pendant

---

\* Voyez l'Éloge de M. Trudaine le père, *Mém. de l'Acad.* 1769.

plus de trente ans, dans l'exercice d'une charge d'Intendant des Finances, la réputation qui lui avoit mérité cette Charge, celle d'une probité rigoureuse, éclairée, incorruptible.

Mais ce ne fut pas le seul avantage que M. Trudaine dut aux vertus de sa famille : la difficulté de parvenir aux places, ou la certitude de les obtenir sans talens éteint également l'émulation ; M. Trudaine sentit, dès sa première jeunesse, qu'il avoit une juste espérance de succéder un jour à son père, mais que ce Magistrat vertueux n'emploiroit pas son crédit pour lui faire obtenir ses places, s'il ne le croyoit digne de les occuper, & que toute la faveur qu'un fils pouvoit attendre de lui, c'étoit d'en être jugé avec plus de sévérité.

Il seroit à désirer que ceux qui gouvernent les autres hommes, les surpassassent en lumières, comme ils les surpassent en autorité : l'ordre de la Société se rapprocheroit de l'ordre de la Nature ; & en obéissant à la raison plutôt qu'à la puissance, l'homme sembleroit n'avoir perdu aucun de ses droits. Tel fut le principe qui dirigea M. Trudaine le père, dans l'éducation de son fils : tel est le but que le fils se proposa lui-même dans l'intervalle de temps qui sépara sa première éducation, de l'époque où il devoit se livrer aux affaires. Les Loix furent le premier objet de ses études, & dans ce travail il eut son père pour guide : il ne se borna pas à une étude superficielle de la Jurisprudence ; né avec un esprit naturellement juste, il dut sans doute être blessé des défauts & de la complication de nos Loix, mais c'étoit une raison pour lui de les étudier avec plus d'ardeur. Il sentoit que le hasard l'avoit fait naître dans un temps où le progrès rapide des lumières seroit bien-tôt désirer à la Nation, des Loix plus simples, plus douces, plus conformes à ces principes généraux de la raison & de la Nature, que l'esprit humain perfectionné a appris enfin à ne plus méconnoître ; mais il sentoit en même temps que pour réussir à se faire écouter en proposant de corriger des Loix qu'un vieux respect fait regarder comme sacrées, il faut que le Réformateur puisse dire à ceux qui veulent les défendre : *Se*

*connois mieux que vous ces Loix, que vous me reprochez de vouloir détruire; & c'est parce que je les connois que je voudrois les changer.* Il sentoit que la connoissance des Loix d'un pays est pour un Administrateur, ce qu'est la bravoure pour un Général, une qualité commune, mais nécessaire, dont il n'est pas toujours obligé de faire usage, mais sans laquelle toutes les autres deviennent inutiles, & dont le défaut lui ôte la plus grande force, la confiance de ceux qui lui obéissent.

Cette étude approfondie des loix eût suffi pour faire de M. Trudaine un Magistrat éclairé, & même un savant Jurisconsulte; mais des connoissances d'un autre genre lui paroissent également indispensables pour bien remplir la place où il se voyoit appelé: le Commerce, les Manufactures, les Ponts & Chaussées formoient une partie du département de son père.

Les matières du Commerce & leurs préparations, les procédés des Arts, la théorie & la pratique des constructions, parurent donc à M. Trudaine autant d'objets dont l'étude lui devenoit nécessaire: ne pouvant sans cette étude ni connoître les choses, ni juger les hommes, il auroit été forcé ou d'agir au hasard, ou d'obéir aveuglément aux guides qu'il auroit choisis. Aussi non-seulement il étoit bien éloigné de vouloir se contenter de ces connoissances superficielles qui donnent plus de présomption, sans donner plus de savoir réel, qui mettent en état de parler & non de juger. Mais même il auroit senti que des connoissances purement pratiques, avec lesquelles il eût été toujours dans chaque genre au-dessous des gens de l'Art, ne suffisoient pas à un Magistrat qui doit voir & agir en grand, & connoître non-seulement ce qui est, mais ce qui doit être. Il avoit vu que des lumières étrangères ne peuvent guider un Administrateur; en effet, vainement il confiera l'examen des procédés nouveaux qu'on lui propose à des hommes habiles & incorruptibles; en vain ils lui développeront les motifs qui dictent leurs décisions; l'Administrateur pourra se tromper encore, lors même qu'ils ne lui auront dit que la vérité; car en ce genre, comme dans  
tous

tous les autres, jamais on n'entend parfaitement, jamais on ne juge bien que ce qu'on auroit pu faire soi-même.

M. Trudaine voulut acquérir sur les matières du Commerce & sur la théorie des Arts, une connoissance fondée sur leurs véritables principes, sur la Géométrie, sur la Physique, sur l'Histoire Naturelle; ainsi, par une étude profonde de la Théorie, il suppléoit au temps qui lui auroit manqué pour approfondir les détails : en se plaçant au-dessus des objets, pour les embrasser d'un coup-d'œil, il apprenoit à les voir plus vite, & cependant à les voir mieux; c'étoit encore pour lui le seul moyen d'acquérir une supériorité réelle sur les hommes occupés des Arts, dont l'administration lui étoit confiée, & cette supériorité est, pour ainsi dire, nécessaire à l'Administrateur.

Les hommes livrés à la pratique des Arts, attachent au mérite de leurs inventions, une importance presque toujours exagérée, mais qui naît de leur enthousiasme pour l'objet de leurs travaux, & sans laquelle ils ne feroient rien d'utile. Ils sont donc portés à mépriser l'Administrateur qui prononce sur les Arts, & qui les ignore, & tout bien devient impossible lorsque les hommes ont découvert que celui à qui ils doivent obéir, est indigne de leur commander, comme toute éducation est perdue lorsque les enfans ont deviné l'ignorance de leurs Instituteurs : or de tels secrets sont impossibles à cacher long-temps; l'intérêt de les pénétrer donne à ceux à qui on voudroit les dissimuler, une sagacité funeste.

M. Trudaine se livra donc à des études abstraites & épineuses, dans un âge où avec ses espérances & sa fortune, la plupart des jeunes gens auroient été trop heureux de trouver le préjugé d'accord avec leur paresse ou avec leurs passions, & de pouvoir dire que les Sciences étoient inutiles. M. Clairaut fut son maître dans les Mathématiques : M. Trudaine étudia avec lui tout ce qui étoit connu alors, tout ce qui étoit difficile même pour les Géomètres; leur union dura autant que la vie de M. Clairaut : le Magistrat riche, accredité,

s'honora toujours d'avoir l'homme de génie pour maître & pour ami. Après la mort de cet illustre Académicien, tout ce qui lui avoit été cher, trouva dans M. Trudaine un appui zélé, & par une manière de voir trop rare dans un homme en place, il ne crut jamais s'être acquitté envers M. Clairaut, dont il avoit reçu des lumières utiles, & à qui il n'avoit donné que de la fortune.

M. Trudaine cultiva la Chimie, l'Histoire Naturelle & la Physique, sous les Maîtres les plus habiles: il alla dans les Ateliers des Ponts & Chaussées, s'instruire de tous les détails de l'art de la Construction; il parcourut plusieurs grandes Fabriques; apprit à connoître les matières qu'elles emploient; la manière dont avec ces matières on forme les différens tissus: il vit dans les Mines la Chimie appliquée en grand aux métaux, & cette foule de procédés ingénieux ou savans qui servent à rendre l'exploitation de ces Mines moins périlleuse & plus utile: il visita les Ports; il y observa la construction des Ouvrages destinés à les défendre contre les flots ou contre les vents: enfin, il étudia la Marine, qui emploie tous les Arts, & qui a besoin de toutes les Sciences. M. de Montigny l'accompagna dans ces voyages utiles: quoique beaucoup plus jeune que M. Trudaine le père, il étoit son ami; il le fut alors du fils, & cet exemple rare prouve qu'aucun des trois n'avoit les défauts de son âge.

Ce ne fut qu'après toutes ces études, qu'enfin M. Trudaine le père crut pouvoir répondre à la Nation des talens & des lumières de son fils: il obtint pour lui en 1757, la survivance & l'adjonction de sa place. Cependant M. Trudaine n'avoit pas encore vingt-cinq ans, & c'est à cet âge qu'il se vit appeler aux quatre Départemens importans, des Fermes générales, du Commerce, des Manufactures, des Ponts & Chaussées: il les administra pendant près de vingt années.

Les détails de l'Administration nous sont étrangers; mais le tableau des principes d'un Magistrat éclairé, & de l'ame d'un bon Citoyen a droit d'intéresser l'Académie, & nous

ofons affurer que ce tableau sera fidèle. On fait que M. Trudaine aimoit à discuter avec ses amis ces principes généraux, dont dépendent le bonheur ou le malheur des États, principes qu'on faisoit aisément quand on a reçu de la Nature un cœur droit & un esprit juste, & que cependant l'intérêt, les préjugés & l'amour du sophisme sont parvenus à faire presque regarder comme des rêves systématiques; il ne craignoit pas que ses opinions fussent connues du Public, bien sûr que toujours il agiroit d'après ses opinions, & que jamais on n'auroit à lui reprocher, comme à tant d'autres, un contraste humiliant entre ses principes & sa conduite.

Le département des Fermes générales dont M. Trudaine étoit chargé, a pour objet la plupart des Impôts établis sur les consommations & sur le Commerce. M. Trudaine croyoit cette forme d'imposition également contraire aux intérêts de la Nation, & à ceux du Prince: selon ses principes, les Impôts sont toujours réellement payés par les Propriétaires, sur le revenu de leurs terres, soit que ce revenu soit soumis à un Impôt direct, soit que des Impôts indirects augmentent la dépense du Propriétaire, en augmentant le prix des denrées qu'il achète, & diminuent son revenu en diminuant pour lui le prix de ses denrées, ou en augmentant les frais de l'exploitation des terres. Mais selon les mêmes principes, la forme des Impôts n'est point indifférente: un Impôt direct sur le revenu des terres est le seul équitable, parce qu'il est le seul qu'on puisse distribuer avec égalité; il est le moins onéreux au Peuple, parce qu'il n'exige rien de celui qui n'a rien; le moins onéreux aux Propriétaires, parce qu'il n'exige point de frais pour la perception, & qu'ainsi les Propriétaires, en payant directement la totalité de l'Impôt, payeroient réellement moins que lorsque sous une autre forme, ils croient n'en payer qu'une partie. Les Impôts indirects au contraire se lèvent immédiatement sur la partie du Peuple qui vit de son travail; & c'est contre elle que s'exercent ces rigueurs trop souvent nécessaires pour en assurer le recouvrement: la distribution de ces Impôts est toujours inégale, parce qu'il

est impossible de les proportionner, soit aux facultés de ceux qui les payent, soit à la valeur des objets sur lesquels ils sont imposés. Ces Impôts entraînent des frais énormes de perception ; découragent le Commerce, les Arts, l'Agriculture ; emploient un grand nombre d'hommes, dont le temps & l'industrie sont perdus pour l'État ; inspirent au Peuple le desir de se soustraire par la fraude au joug qu'ils appesantissent sur lui ; font naître une race nombreuse de fraudeurs, que l'habitude de faire un métier dangereux & de braver les loix peut rendre funestes à la Société ; entretiennent une guerre sourde entre la Nation & les Régisseurs des Impôts ; obligent, enfin, pour réprimer ceux qui font la fraude ou qui en profitent, d'établir des peines sévères, injustes même, osons le dire, puisqu'elles mettent au rang des crimes des actions qui ne blessent aucun des devoirs primitifs de l'homme ; & ces peines, que le nombre des délits oblige de multiplier, font perdre des Citoyens, ruinent leurs familles, anéantissent leur postérité. Tels étoient aux yeux de M. Trudaine, les suites nécessaires & prochaines des Impôts indirects : il en gémissoit ; il voyoit que, par une influence plus éloignée, ces Impôts tendoient à relâcher les liens qui attachent l'homme à la Patrie, à transformer en une charge odieuse, ce qui ne seroit dans une Société bien réglée qu'un acte de Citoyen, une contribution à la dépense commune de l'État, un sacrifice de chacun à la sûreté de la Patrie, & à la sienne propre. M. Trudaine étoit même persuadé que la réduction des Impôts indirects à un seul Impôt direct, loin d'être une chimère, comme quelques Politiques ont paru le croire, pourroit s'exécuter sans troubler le repos des Citoyens, sans se permettre aucune injustice même passagère, & qu'il ne falloit pour opérer une révolution si nécessaire au bonheur public, que du temps, de la sagesse, des vues saines & du courage.

Cependant enchaîné par les circonstances, subordonné toujours ( si on en excepte deux époques très-courtes ) à des Ministres qui avoient d'autres opinions que les siennes, M. Trudaine ne pouvoit suivre les principes dans toute leur

étendue; mais il cherchoit toujours à diminuer la complication des Droits, à les concilier avec l'intérêt du Commerce: il se rapprochoit de cette simplicité à laquelle il sentoit trop qu'il ne pouvoit espérer d'atteindre: tel un Pilote porté sur une mer orageuse, & forcé d'obéir à des vents qui le pouffent successivement vers tous les points, & tendent à l'écartier de sa route, paroît céder à leur impulsion, & naviguer au hasard, tandis qu'occupé sans cesse du point où il veut se rendre, il y dirige toutes ses manœuvres, & fait servir à se rapprocher de son but les mêmes forces qui semblent devoir l'en écarter.

M. Trudaine desiroit depuis long-temps de trouver un Canton où, sans gêner l'Administration générale, il pût faire un essai de ses principes, & opposer aux hommes qui les rejetoient, une preuve de fait qui, sans être plus concluante que les preuves de raisonnement, seroit du moins plus difficile à combattre. Dans un voyage entrepris pour rétablir sa santé, il avoit vu ce pays de Gex, alors honoré par le séjour de M. de Voltaire, & devenu l'objet de la curiosité des Voyageurs éclairés qui s'empressoient d'aller rendre hommage au Génie. Ce petit pays, séparé de la France par une chaîne des Alpes, mais ayant une communication libre avec la Suisse, ne pouvoit être assujetti à des Droits de consommation, sans employer une foule de Préposés, sans une sévérité rigoureuse, sans une dépense excessive: les maux qui étoient la suite trop nécessaire de cette position, & qu'il falloit peut-être attribuer à la situation du pays & à la forme des Impôts, plutôt qu'aux hommes qui en paroissent les auteurs, ces maux avoient souvent fait couler les larmes du Vieillard de Ferney; souvent il les avoit combattus par son éloquence, & soulagés par ses bienfaits: il n'eut pas de peine à se faire entendre au cœur de M. Trudaine, & cet Administrateur humain & éclairé profita d'un moment où les principes du Gouvernement paroissent se rapprocher des siens. Une contribution unique imposée par le pays même, remplaça cette foule d'impôts sous lesquels il gémissoit, & le Peuple, malheureusement trop peu nombreux, que renferment ces

montagnes, vit naître, grâce à M.<sup>rs</sup> de Voltaire & Trudaine, des jours heureux qu'il n'espéroit plus.

Les Fermiers des Impôts trouvèrent dans M. Trudaine un Magistrat exact à maintenir les engagements que le Roi avoit contractés avec eux; mais n'oubliant jamais que le Souverain étoit lié à son Peuple par des engagements antérieurs & plus sacrés; combattant ces extensions, que trompés sans doute sur l'étendue des Droits afferméés par le Prince, ils cherchoient à donner à ces droits; s'y opposant avec une vigilance qu'on ne pouvoit surprendre, avec une sagacité qu'on ne pouvoit tromper, même en prenant le bien public pour prétexte; enfin avec une fermeté inébranlable qu'on étoit étonné de trouver dans un homme d'un caractère naturellement doux & assez facile pour qu'on ait pu quelquefois l'accuser d'être foible. Mais l'amour de la justice & du bonheur du Peuple, avoient eu la force de l'emporter sur son caractère, force qui semble n'appartenir qu'aux passions. Nous n'ajoutons pas qu'il montra dans ces occasions une équité incorruptible: heureusement nous ne vivons ni dans un pays ni dans un siècle où une telle observation puisse être un éloge.

Dans l'administration du Commerce, M. Trudaine trouva encore que les opinions adoptées par le commun des gens en place étoient en contradiction avec ses propres principes. Selon lui, le Commerce devoit être entièrement libre: les restrictions qui le gênent ne lui paroissoient que des impôts mis sur le Commerçant, & payés par le Peuple: toutes ces loix, qu'on veut employer à favoriser l'industrie nationale, à faire pencher en sa faveur la balance du Commerce, sembloient à M. Trudaine autant d'obstacles au bien même qui en avoit été quelquefois le motif, & souvent le prétexte.

Il croyoit que les Loix les plus sagement combinées, produiroient tout au plus le même bien que la liberté seule eût produit, & le produiroient plus lentement & d'une manière plus imparfaite.

Mais le Commerce, lié d'un côté à l'administration des Finances, enchaîné de l'autre par des Traités politiques, étoit

bien loin de pouvoir espérer une liberté entière : M. Trudaine fut obligé de se borner à relâcher ses fers, à rouvrir à l'industrie des routes que les préjugés avoient long-temps fermées.

Par une suite des mêmes principes, il pensoit que plus une denrée est nécessaire, & le besoin de cette denrée général & pressant, plus aussi le Commerce en doit être libre, puisque l'effet naturel de la liberté du Commerce est de rendre les denrées plus communes, d'en diminuer le prix, & de les faire circuler plus rapidement & avec plus d'uniformité : c'étoit donc surtout dans le Commerce des subsistances, que toute atteinte à la liberté lui paroïssoit dangereuse ; avant même d'avoir aucun autre droit de s'occuper de ces objets, que celui qui appartient à tout Citoyen éclairé, il avoit employé auprès des Ministres pour obtenir des Loix favorables à la liberté du Commerce des subsistances, cette activité, cette persévérance, que les hommes n'ont guère que pour leurs intérêts particuliers. Ce zèle ne pouvoit naître que d'une conviction profonde, que d'un desir bien pur du bonheur public, sur-tout dans des circonstances où il s'agissoit de mettre en pratique des idées regardées encore en France comme des nouveautés, & où celui qui avoit osé les proposer pouvoit demeurer seul chargé de tous les risques de l'évènement. La liberté intérieure fut rétablie en 1763 : en 1764, on accorda au Commerce extérieur une liberté limitée ; c'étoit beaucoup pour M. Trudaine, quoiqu'il eût demandé davantage, quoiqu'il eût cherché à prouver que toute restriction étoit un mal, & qu'en ce genre, c'est précisément lorsque la liberté est entière & illimitée, qu'elle est un grand bien. En sollicitant ces Loix, en éclairant le Gouvernement sur leur utilité, M. Trudaine ne savoit pas encore qu'il sollicitoit le sacrifice de son repos au bien du Peuple ; mais quand il l'auroit prévu, son zèle n'en eût pas été ralenti, & il l'a bien prouvé depuis.

Quelques années après la publication de ces Loix, il fut chargé de l'administration du Commerce des subsistances, & bien-tôt il eut à combattre en même temps, & les mauvaises récoltes, & les préjugés qui en attribuoient l'effet aux

nouvelles Loix, & les contradictions sans nombre que toutes les nouveautés essuient, & des terreurs peu fondées sans doute, mais justifiées par la grandeur des maux qu'une erreur eût pu produire. M. Trudaine sentoit qu'aux yeux du Public peu éclairé sur ces objets, il avoit à répondre de la subsistance de tout un Peuple; mais il eût cru manquer à son devoir s'il se fût permis le moindre retour vers ses propres intérêts, vers le danger que pouvoit courir ou sa fortune ou même sa réputation: cependant, excédé du travail qu'entraînoit l'exécution d'un nouveau plan, tourmenté par la crainte des maux publics, par celle de voir en accuser les mêmes Loix qu'il regardoit comme le seul moyen de les réparer & de les prévenir; sa santé succomba sous tant de peines, il vit approcher lentement le terme de sa vie, accablé par cette pensée cruelle que peut-être le fruit de ses efforts alloit disparaître avec lui. Nous n'essayerons pas de peindre dans cette circonstance terrible l'ame de ce Magistrat vertueux; nous le laisserons parler lui-même: voici comment il s'exprime dans une espèce de testament qu'il fit alors, testament digne d'un père qui lègue à ses enfans un héritage plus précieux que ses biens, ses leçons, ses sentimens & ses exemples. « L'origine de mes  
 » grandes peines (dit-il) a été le département des Grains,  
 » dont je me suis trouvé chargé dans un moment où plusieurs  
 » années consécutives de récoltes médiocres avoient amené une  
 » cherté dévorante: cette circonstance étoit d'autant plus affreuse  
 » pour moi, qu'elle suivoit immédiatement une loi que j'avois  
 » fort sollicitée pour la liberté du commerce des Grains, loi  
 » que je croyois & que je crois encore le salut du royaume &  
 » de l'humanité. Mais la plupart des hommes remplis, les uns  
 » de préjugés, les autres de mauvaises intentions, ont cherché  
 » à en arrêter l'exécution: j'ai cherché à la soutenir par mon  
 » travail & mon courage, parce que je prévoyois que l'inexé-  
 » cution de cette loi entraîneroit des maux infiniment plus  
 » grands; j'ai eu la douleur de voir mes intentions perpétuel-  
 » lement traversées par les préjugés les plus absurdes & les  
 » plus populaires; souvent desservi par les saisons, j'aurai traîné  
 la vie

la vie la plus malheureuse, si je ne survis pas long-temps au « moment où j'écris, & je crois devoir le dire afin de servir « de leçon à mes fils, qu'ils fassent tous leurs efforts pour être « utiles à leur patrie, ils doivent s'attendre à éprouver des « contradictions & des obstacles; mais qu'ils emploient tout « leur courage pour les surmonter, comme j'ai tâché de leur « en donner l'exemple: puissent-ils, pour leur bonheur, avoir « un peu plus de calme que moi! »

M. Trudaine se trompoit sans doute, en formant ce dernier souhait pour ses enfans; ce calme qu'il sembloit desirer pour eux & pour lui-même, & dont il étoit bien incapable, eût été de l'indifférence: malheur à l'homme d'État qui, dans une situation pareille, seroit tranquille ou mettroit son orgueil à le paroître!

Heureusement pour la Nation, le repos rendit à M. Trudaine une partie de ses forces; sa santé affoiblie lui permit encore d'être utile: il vit les Loix à l'exécution desquelles il l'avoit sacrifiée, adoucir les malheurs des récoltes, & donner à l'Agriculture une activité nouvelle, que la suspension momentanée de ces Loix n'eut pas le temps d'arrêter; il les vit enfin rétablir, & il a eu cette consolation, la seule nécessaire à l'homme de bien, que les sacrifices qu'il avoit faits n'ont point été perdus pour la patrie.

M. Trudaine avoit porté dans l'administration des Manufactures, les mêmes principes de liberté qui avoient présidé constamment à toutes ses opérations sur le Commerce: dans ces réglemens, dictés par le desir de perfectionner l'industrie, ou de la diriger, d'établir de l'ordre parmi les Ouvriers, de veiller aux intérêts du Public ou même à sa sûreté, il ne voyoit encore que des impôts qui renchérissoient le prix des denrées; des fers qui retenoient dans l'oppression la partie la plus pauvre du Peuple; des entraves qui retardoient l'industrie au lieu de la régler; des moyens enfin d'éterniser les préjugés & de perpétuer l'enfance des Arts. Mais il n'en est pas des Manufactures comme du Commerce, qui, dans les principes de M. Trudaine, ne reçoit d'encouragement

utile que la liberté ; il y a dans les Arts des procédés imparfaits qu'il faut rectifier : chaque Nation est en possession de secrets, qui lui assurent la supériorité dans certaines Fabriques, & dont un Administrateur éclairé doit chercher à enrichir l'industrie de son pays. Il y a par-tout & dans tous les Arts, un point de perfection à se proposer, dont on est par-tout éloigné, & qu'on ne peut atteindre que par une suite de recherches & de découvertes : sous ce point de vue, les Manufactures ont besoin d'être encouragées ; mais l'encouragement devient inutile ou nuisible, s'il n'est dirigé par une connoissance approfondie des Arts. Guidé par la théorie de la Chimie & de la Mécanique, M. Trudaine avoit étudié les Arts en Philosophe & en homme d'État : sous lui, nos Manufactures se corrigèrent ; on ravit à l'industrie étrangère la plupart de ses secrets ; une foule de découvertes ajoutèrent à la perfection de nos Arts ; mais en cherchant à connoître les secrets des autres Nations, il ne cherchoit pas à leur cacher ceux de nos Manufactures : ces idées mercantiles qui font regarder l'industrie étrangère comme ennemie, & supposer qu'il existe dans les Arts & dans le Commerce un intérêt national séparé de l'intérêt général de l'humanité ; ces idées étoient trop éloignées des principes de M. Trudaine, & sur-tout de son caractère. Il étoit convaincu que les hommes de tous les pays n'ont qu'un même intérêt, celui que toutes les terres produisent le plus qu'il est possible, & que chez toutes les Nations les Arts soient au plus haut degré de perfection, puisque le véritable intérêt de tous les hommes, est d'avoir avec le plus d'abondance, des denrées meilleures, & des marchandises plus perfectionnées.

M. Trudaine ne songeoit à multiplier en France que les productions qui conviennent à sa terre, à son climat : cette manière de forcer toute terre à tout produire, d'arracher d'un sol les plantes qu'il se plaît à nourrir, pour le charger de productions qui n'y croissent qu'à regret & à force de dépenses ; d'exécuter à grand frais chez soi ce qu'on peut tirer à bon marché de l'Étranger ; ces petites vues avoient cédé à des

vues plus profondes. L'idée de flatter la vanité nationale, par une indépendance prétendue de toute production étrangère, ne pouvoit guider un Administrateur aussi éloigné que M. Trudaine de toute charlatanerie politique ; il vouloit seulement enrichir le Peuple par l'augmentation des productions de la terre, par l'emploi le plus utile de ces productions.

Toute protection, toute faveur accordée à une branche particulière d'industrie lui paroissoient souvent un mal & presque toujours une injustice : ainsi il ne lui restoit pour encourager l'industrie qu'il croyoit la plus utile que deux moyens, l'instruction & l'exemple, & jamais il ne se crut permis d'en employer d'autres.

Le talent d'invention dans les Arts méritoit des récompenses particulières, & c'est précisément pour ces idées nouvelles, inconnues, dédaignées, quelquefois même combattues par ceux à qui elles seroient le plus utiles, que le Gouvernement doit avoir des encouragemens. Sous l'administration de M. Trudaine, ces récompenses se bornoient souvent à acheter des Artistes un certain nombre des machines qu'ils avoient imaginées ; on distribuoit ces machines dans les Manufactures : les découvertes se répandoient avec plus de rapidité, & ces récompenses étoient encore utiles au Public, au lieu de lui être à charge.

Économe des trésors du Peuple, il faisoit rarement des avances : il falloit du moins que la probité des Artistes répondît de l'emploi de ces avances, & leurs talens du succès de leurs tentatives.

Mais des marques d'estime & de confiance encourageoient les hommes qui travailloient utilement ; des distinctions honorables attendoient ceux qui se signaloient d'une manière plus grande, & ce qui vaut mieux pour l'encouragement des Arts que des récompenses brillantes, tous se croyoient sûrs que rien de ce qui seroit utile n'échapperoit à la justice de M. Trudaine ; que jamais l'envie ne leur seroit manquer une récompense méritée ; que la charlatanerie ne pourroit la leur enlever. Tels étoient les moyens de M. Trudaine : il vouloit

qu'ils coûtassent peu à l'État, & ne coûtassent rien à la liberté.

Comme ce n'étoit point de la vanité des Artistes, & encore moins de la sienne, qu'il s'occupoit, il ne mettoit aucun faste dans ces récompenses : il craignoit que les mêmes choses qui, chez une Nation grave, eussent honoré les talens, ne devinssent un moyen de les avilir chez une Nation légère, habile à saisir le ridicule, & qui amie de la simplicité, même au milieu de la frivolité & du luxe, voit presque comme un ridicule tout ce qui a de l'appareil & de l'éclat. Il savoit encore que dans un pays où il y a une Cour, de grandes Charges, des Dignités héréditaires, des Ordres dont le Souverain semble s'honorer de porter les marques, enfin une Noblesse militaire qui se plaît à cacher son origine dans la nuit des temps, toute autre distinction paroît bien petite, & souvent même à l'inconvénient d'annoncer que celui qui l'obtient n'a pas droit de prétendre à ces grandes prérogatives : il savoit qu'en récompensant le mérite, il ne faut pas le dégrader, du moins aux yeux des premières Classes de la Nation, par des honneurs qui lui fassent sentir une différence d'état déjà trop marquée. Une ame délicate & haute, faisoit apercevoir toutes ces nuances à M. Trudaine : il vouloit que si les talens recevoient d'autres distinctions que la gloire (récompense qui ne dépend pas de l'autorité), ces distinctions fussent dignes d'eux & de lui ; mais il pouvoit donner toujours une récompense précieuse, grâce à ses lumières & à ses vertus ; c'étoit son suffrage. Les Artistes, qui savoit combien ses connoissances étoient profondes & étendues, préféroient cette récompense à toutes les autres : il n'est pour un Administrateur ignorant aucun moyen de remplacer cet avantage ; si les distinctions qu'il distribue peuvent flatter la vanité, jamais elles n'encouragent le talent.

Telles furent dans ces différentes parties de son administration, les principes de M. Trudaine, principes qui, comme nous l'avons déjà dit, furent la règle constante de sa conduite, & sur lesquels il ne varia jamais, parce que jamais il ne sacrifia

ni la raison aux circonstances, ni la conscience à ses intérêts.

Ces principes n'étoient pas uniquement le fruit de l'étude profonde qu'il avoit faite de l'Art d'administrer les grands États : peu d'hommes, ont plus lû, plus médité sur cet objet important ; mais l'expérience l'avoit encore plus éclairé que la théorie : trouvant presque par-tout dans les détails de son administration, des opinions, des usages, des réglemens contraires à ses principes, il avoit été fatigué de cette foule d'inconvéniens & de désordres, qu'il en voyoit naître à chaque instant, il avoit été affligé des maux sans nombre qui en étoient la suite, & ce que le raisonnement avoit fait découvrir aux autres, il l'avoit vu.

L'activité du Commerce & de l'Industrie dépend de la multiplication des grandes Routes, des Ports de commerce, des Rivières navigables, des Canaux, de ces Ponts qui unissent les Provinces que la Nature a séparées par des fleuves ; disons plus, sans tous ces moyens de communication, les Provinces de l'intérieur d'un grand État, les Cantons éloignés des grandes Villes, seront toujours sans fertilité, sans force, sans population ; les subsistances circuleront lentement, & la vie d'une partie du Peuple restera toujours à la merci des saisons.

C'est ce qu'avoit senti M. Trudaine le père, & dans cette partie, son éloge n'est plus séparé de celui de son fils : il est doux de pouvoir unir ces deux noms chers à la Patrie, chers à l'Académie, qui les a comptés long-temps parmi les Membres, & qui s'honoroit de leurs vertus. Le département des Ponts & Chaussées prit entre leurs mains une activité & une importance que jamais il n'avoit eues ; toutes nos Provinces furent réunies par des Routes nouvelles, les grandes Rivières traversées par des Ponts ; nos Ports de commerce réparés & multipliés : la France entière prit sous cette administration, une face nouvelle. L'intérêt du Commerce & de la défense de l'État présidoit à l'établissement des communications, & pour citer un exemple, unique peut-être dans l'histoire d'une Monarchie, on vit aux portes de la Capitale, construire sur la Seine un Pont de pierre destiné à une route de Commerce,

tandis que la communication de la Cour, qui sous des Administrateurs courtisans eût été le premier objet de leurs soins, se faisoit encore par des Ponts de bois. M.<sup>rs</sup> Trudaine croyoient que la véritable splendeur du Trône, n'est que dans les monumens utiles aux Peuples.

Dans cette partie de l'administration, les connoissances de M. Trudaine le défendoient encore contre des erreurs, d'autant plus difficiles à éviter, que la voix publique est presque toujours en ces occasions complice des fautes de l'Administrateur : il ne suffit pas que les Ouvrages consacrés à l'utilité publique, remplissent le but qu'on s'est proposé ; il ne suffit pas que les difficultés qui s'opposoient à la construction de ces Ouvrages, aient été heureusement surmontées ; si, comme il n'est arrivé que trop souvent, des vues particulières ont empêché de donner à ces travaux une utilité plus grande ; si l'idée d'une magnificence déplacée, en a augmenté la dépense ; si la vanité a rassemblé des obstacles pour avoir l'honneur de les vaincre ; alors tandis que le vulgaire est frappé du mérite de la difficulté vaincue, qu'il admire le spectacle imposant d'une construction hardie, d'un immense travail, d'une dépense énorme, l'homme éclairé ne voit qu'une charlatanerie méprisable, plaint le Peuple immolé à la vanité d'un Artiste, & gémit de l'ignorance de l'homme en place.

M. Trudaine savoit qu'un Ouvrage public n'est digne d'estime, que lorsqu'il réunit tous les avantages dont il est susceptible, & n'est grand que lorsqu'il étonne par la comparaison de ce qu'il est avec ce qu'il a coûté ; enfin qu'il n'annonce le vrai génie que par la simplicité des moyens : mais pour n'être point trompé en ce genre, il faut être en état non-seulement de juger les Projets qu'on a sous les yeux, il faut encore savoir deviner en quelque sorte s'il n'existe point d'autres moyens ou meilleurs ou moins dispendieux, moyens que des motifs secrets ont pu écarter des yeux de l'Administrateur : il faut être supérieur en lumières à ceux dont on doit craindre ou la vanité ou l'intérêt ; il faut être défendu par l'amour du bien public contre l'illusion d'une gloire passagère,

& contre le goût du grand, si puissant sur les ames élevées. Nous ne dirons pas ici que M. Trudaine n'ait jamais été entraîné dans des Projets inutiles & magnifiques, que rendu à lui-même il eût désapprouvés : & quel homme en place obligé de combattre sans cesse les intérêts particuliers, toujours réunis contre l'intérêt du Peuple, n'auroit pas eu dans l'espace de vingt ans un moment d'erreur ? du moins il succomba rarement, & si le devoir de rendre justice à la mémoire des morts, pouvoit autoriser à dire aux vivans, des vérités dures & inutiles, nous pourrions citer des exemples remarquables, où il opposa son courage & ses lumières à des Projets imposans, mais ruineux, célébrés par la voix publique, & condamnés par le jugement des hommes éclairés. Nous pouvons ajouter que M. Trudaine a fait plus encore, qu'il a eu le courage de réparer ce qu'il regardoit comme une faute : nous l'avons vu souscrire avec empressement à la loi qui réduisoit à une largeur nécessaire aux besoins de la circulation, ces grands Chemins dont une fausse idée de magnificence avoit augmenté la largeur aux dépens de la culture.

Dans les différens Départemens, M. Trudaine ne fut ni jaloux de ceux qui travailloient sous ses ordres, ni gouverné par eux ; ses lumières, la noblesse de son ame, la pureté de son zèle, le défendirent de ces deux fautes, entre lesquelles marchent les hommes chargés des grandes affaires, & qu'il est malheureusement plus commun de commettre toutes deux que d'éviter à la fois.

M. Trudaine regardoit la justice comme la première loi de toute administration : ennemi de cette politique encore trop accréditée, reste odieux de l'École que fonda Machiavel dans un siècle d'ignorance & de crimes, il ne croyoit pas que ce qui étoit injuste pût jamais être utile ; le bonheur du Peuple étoit à ses yeux le seul devoir & la seule vraie gloire des Souverains : c'étoit uniquement par le bonheur dont jouit le Peuple, qu'il jugeoit de la richesse ou de la puissance des Nations, des talens ou des vertus de ceux qui les gouvernent ; il croyoit que les gens appelés à l'administration, ont plus

besoin de vertu & d'instruction, que d'adresse & d'habileté. Il ne voyoit dans toutes ces prétendues finesses, qu'on donne pour la science de gouverner, qu'un art inventé par des fourbes, pour corrompre les Souverains & opprimer les Peuples; telle fut toute sa politique : elle étoit simple, elle étoit celle d'un homme vertueux, & d'un ami de l'humanité.

Avec de tels principes, forcé d'être témoin des maux que les circonstances ne lui permettoient pas de soulager, le bien qu'il avoit fait ne le consoloit pas de celui qu'il n'avoit pu faire; le succès même de ses travaux dans les Ponts & Chaussées ne lui donnoit point une joie pure : il avoit trop long-temps demandé en vain que les Possesseurs des terres employées en grands Chemins, fussent dédommagés de leur perte; & il n'obtint cette justice que dans les dernières années de son administration.

Il voyoit sur-tout avec douleur que ces travaux coûtoient trop au Peuple, & que le Pauvre étoit forcé de donner gratuitement ses journées; M. Trudaine auroit voulu que les grandes Routes payées par les Propriétaires qu'elles enrichissoient, eussent offert des salaires au Pauvre qui étoit sans travail, & qu'elles eussent été pour lui une ressource dans ses maux, & non un Atelier de servitude & de misère : il avoit pu espérer un moment d'être témoin de cette heureuse révolution qui étoit l'objet de tous ses vœux, & cette espérance trompée fut une de ses dernières peines.

Il y avoit long-temps que sa santé affoiblie par le travail, ne lui laissoit plus qu'une existence pénible, & qu'il soupiroit après la retraite; il sentoit qu'en gardant ses places, il faisoit au bien de son pays le sacrifice de son bonheur & de sa vie.

Il avoit obtenu l'avantage de confier une partie des objets de son Département à M. de Fourquaux, dont il avoit épousé la fille; ce n'étoit point parce que ce Magistrat vertueux étoit son beau-père, que M. Trudaine l'avoit choisi, mais il s'étoit trouvé heureux d'avoir dans sa famille un Citoyen éclairé & ami du Peuple, que la voix publique appelloit aux places de l'administration, & il savoit qu'en préparant par cette  
adjonction

adjonction un appui à ses enfans, il donnoit un Protecteur au Peuple, & au Souverain un ami de la vérité & de la justice.

La suppression des charges d'Intendans des Finances vint enfin lui rendre le repos. Nous ne dirons pas qu'il a perdu sans regret, une place qui depuis plus de quarante ans étoit dans sa famille, & dans laquelle M.<sup>rs</sup> Trudaine avoient toujours si bien mérité de la Patrie : il n'y a qu'un moment où l'homme vertueux puisse quitter les affaires sans regret ; c'est celui où il ne peut plus espérer de faire le bien, & comme il est pour les ambitieux déplacés, des douleurs qu'un Citoyen vertueux ne connoitra jamais ; il en est pour celui-ci, que les ambitieux ne peuvent même soupçonner : tel seroit la douleur de voir sa chute être le signal du malheur public, tel est le regret d'abandonner des projets utiles déjà commencés, de renoncer à des vues encore trop peu développées pour qu'on puisse se flatter qu'elles ne seront point abandonnées, que le bien sera fait du moins par d'autres mains, & qu'on n'aura perdu que l'honneur d'y avoir contribué. Ainsi, nous ne craignons pas d'avouer que M. Trudaine a regretté l'administration des Manufactures, où l'étendue de ses lumières & ses principes de la liberté avoient produit tant d'heureux effets : il regretta sur-tout le département des Ponts & Chaussées : c'étoit dans ce département qu'il avoit travaillé le plus, qu'il croyoit avoir été le plus utile, & qu'il avoit le plus d'espérance de l'être encore. Mais tandis que le temps ne fait que rendre plus sensible à l'ambitieux la perte de sa puissance, il console l'homme de bien : éloigné des objets dont il s'occupoit, il cesse bientôt de prendre aux affaires d'autre intérêt que celui dont un bon Citoyen n'est jamais corrigé par l'inutilité même de ses vœux ou de ses efforts.

M. Trudaine, rendu au repos, à l'amitié, aux Sciences, alloit être heureux ; il jouissoit d'une grande fortune héréditaire, qui ne lui avoit coûté ni peine, ni bassesse, ni remords, qu'il ne pouvoit avoir la sottise de regarder comme un mérite, puisqu'elle n'étoit pas son ouvrage, mais qui lui

laissant la possibilité de faire du bien, & d'entreprendre des travaux utiles aux Sciences, étoit pour lui un moyen assuré de bonheur : l'éducation de deux fils, qui annonçoient déjà qu'ils seroient dignes de leurs pères, des recherches sur la Chimie & la Physique déjà commencées, & qu'il avoit été obligé de sacrifier à ses devoirs, lui offroient un rempart sûr contre l'ennui ; en perdant ses places, il avoit conservé toute sa considération, parce qu'il ne la devoit pas à ses places, mais à vingt ans d'une administration sans tache, à une probité pure & courageuse, à l'habitude que la Nation avoit prise de respecter son nom.

Une mort inattendue le ravit à ses amis, le 5 Août 1777 ; elle fut douce pour lui & cruelle pour ceux qui l'aimoient : ils alloient jouir de lui tout entier. Cher à sa Patrie, qui se souvenoit de ses services, & qui n'avoit pas renoncé à l'espérance de le voir lui en rendre de nouveaux, il fut regretté des Étrangers : ceux qui avoient parcouru la France avoient appris à le connoître par ce qu'il avoit fait ; ceux que le desir ou de jouir de nos Arts ou de connoître nos hommes célèbres avoit amenés à Paris, admis dans sa société, en rapportant dans leur pays le souvenir de ce qu'ils avoient vu dans M. Trudaine, le peignoient comme un Magistrat éclairé & incorruptible, comme un Citoyen ami du Peuple, comme un Philosophe occupé du bonheur de tous les hommes, aimant sa Patrie sans être l'ennemi des Nations, qui, par une fausse politique, se regardent comme nos rivales, ne croyant point que la prospérité d'un État (si elle se fonde sur le malheur de ses voisins) puisse jamais être ou réelle ou durable, & convaincu que pour les Nations qui habitent le Globe, comme pour les hommes réunis dans la même société, l'intérêt particulier bien entendu se confond avec l'intérêt général.

Nous ne parlerions pas du désintéressement de M. Trudaine, si malheureusement cette vertu n'étoit très-rare, même parmi ceux qui n'auroient aucun mérite à la pratiquer ; si sur-tout elle n'étoit pas trop souvent un effet de l'orgueil ou d'une avidité plus adroite : M. Trudaine fut désintéressé, & il le

fut sans faste. A la mort de son père, ayant été nommé à ses places dans le Conseil des Finances & dans celui du Commerce, il demanda au feu Roi la permission de n'en point recevoir les appointemens. *On me demande si rarement de pareilles grâces, dit le Roi, que pour la singularité, je ne veux pas vous refuser.* Il n'y a rien jusqu'ici qui doive surprendre; mais ce qui est moins commun, c'est que ce trait soit resté ignoré, qu'aucun compilateur de flatteries périodiques n'en ait parlé, qu'aucun subalterne n'ait imaginé de flatter M. Trudaine, en le publiant. M. Trudaine savoit que le désintéressement est du nombre de ces vertus qui font d'autant moins de bruit qu'elles sont plus sincères, & que les hommes qui s'enorgueillissent de leur générosité, ou qui souffrent qu'on les en loue avec éclat, avouent par-là combien les sacrifices qu'elle a exigés d'eux leur ont été pénibles.

Dans une vie toute remplie par ses devoirs, il n'avoit pas négligé les Sciences : obligé de s'instruire pour être utile, le goût vif qu'il avoit contracté pour elles ne l'abandonna jamais; il renonça aux Sciences de calcul, qui maîtrisent trop l'esprit, & qui exigent ou tout le temps ou toutes les forces de ceux qui s'y livrent; les Sciences physiques furent pour lui un délassement : il avoit dans la Terre de Montigny un Laboratoire où il s'occupoit d'expériences. Admis dans l'Académie, où il succéda à son Père après avoir partagé sa place (car l'Académie, comme la Patrie, ne les avoient point séparés), associé aux Compagnies savantes de l'Europe, il sentoit que ne pouvant justifier ces titres par des travaux suivis, il devoit contribuer du moins au progrès des Sciences en les encourageant. Il proposa un Prix sur la meilleure manière de faire le Verre métallique, connu sous le nom impropre de *flint-glass*; il fit exécuter une Lentille plus grande que celles qui avoient été construites jusqu'ici, & destinée à des expériences de Chimie qui devoient ajouter une nouvelle branche à cette Science. M. Trudaine, qui voyoit les Sciences plus encore en homme d'État qu'en Physicien, sembloit préférer la Chimie à toutes les autres, parce qu'il la croyoit la plus utile.

Les Ingénieurs des Ponts & Chaussées furent chargés par lui de rassembler dans toutes les Provinces, les matériaux nécessaires pour connoître en grand & d'une manière utile l'Histoire naturelle de la France.

M. Trudaine avoit cultivé la Littérature Française; celle des Anglois, des Italiens & des Allemands lui étoit familière : nous ne parlerons pas ici de quelques Ouvrages d'agrément qui furent les fruits de sa jeunesse & de son goût pour les Lettres, & que lui-même a condamnés à l'oubli. A la mort de son Père, il parut desirer de lui rendre le triste devoir dont je m'acquitte aujourd'hui envers la mémoire du Fils; cet Éloge écrit avec élégance & avec noblesse, est un monument précieux pour l'Académie, & le seul Ouvrage imprimé de M. Trudaine: la piété filiale pouvoit seule lui dérober des instans dûs à la Patrie.

M. Trudaine fut bon ami, bon fils, bon mari, bon père; aux vertus du Citoyen & du Magistrat, il joignit les agrémens de l'homme du monde : aimable & doux dans sa vie privée, se livrant à la Société avec plaisir, on eût pu l'accuser de trop de facilité & d'amour de la dissipation; mais le goût de la dissipation ne lui a fait négliger aucun devoir; peu d'hommes en place, peu de particuliers même, ont réuni des connoissances aussi étendues, aussi variées; enfin la facilité de son caractère ne l'a jamais fait consentir à une chose injuste. Aussi les ennemis de M. Trudaine, en lui reprochant cette facilité, qu'ils nommoient foiblesse avec une sévérité qu'on n'a jamais ni pour la médiocrité, ni pour le vice, ne lui reprochèrent que cette mollesse de caractère que les obstacles qui s'opposent au bien rebutent trop facilement; qui ne sent pas assez la possibilité de vaincre ces obstacles & paroît ignorer trop, tout ce que peuvent l'activité & le courage; cette foiblesse qui, dans toutes les actions où la justice n'a point prescrit rigoureusement notre conduite, cède trop aisément à la commisération ou à l'amitié; & qui semble ne tenir qu'à la paresse ou à la bonté. Mais jamais ces mêmes ennemis n'ont osé ni le soupçonner, ni même l'accuser de cette foiblesse

vraiment coupable, qui née de l'indifférence pour la gloire & la justice, ne voit dans le bien qui s'offre à elle que des obstacles & des dangers, se prête au mal lorsqu'elle ne craint point d'avoir à en répondre, le commet même avec tranquillité lorsque pour s'y refuser, il faudroit compromettre un intérêt d'ambition ou de repos; foiblesse que l'on juge trop favorablement en ne la regardant que comme un défaut du caractère, puisqu'elle n'est dans ceux à qui on la reproche qu'un art de cacher sous le masque de la timidité ou de l'insouciance, des vices plus odieux, & un moyen adroit de se dérober à l'indignation publique en se dévouant au mépris, parce qu'on se sent le courage qui supporte le mépris, & qu'on manque de celui qui brave la haine.

M. Trudaine préféroit la société des Savans aux sociétés brillantes que ses places ne lui permettoient pas de fuir, & où sa réputation d'homme d'esprit le faisoit désirer. Il voyoit **les Savans comme des Citoyens utiles**, comme des hommes supérieurs aux autres par leurs lumières, & qui, préservés par l'étude de l'ennui & de l'oïveté, échappent aux deux causes de corruption les plus dangereuses peut-être, parce qu'elles sont les plus communes, celles dont on se défie le moins, & dont on a le plus rarement le courage de se défendre: il savoit estimer les Savans, les servir & ne jamais prétendre à les protéger. Cette conduite prouve qu'il a été du petit nombre des gens en place qui ont aimé les talens pour eux-mêmes, & non pour cette influence si puissante que le suffrage des hommes à talens a toujours sur l'opinion & sur l'estime publique.

Sa place d'Honoraire à l'Académie a été remplie par M. le Duc d'Ayen, que lui-même avoit désiré d'avoir pour Confrère, & qui nous a apporté les mêmes goûts, les mêmes lumières & les mêmes sentimens.

